
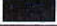
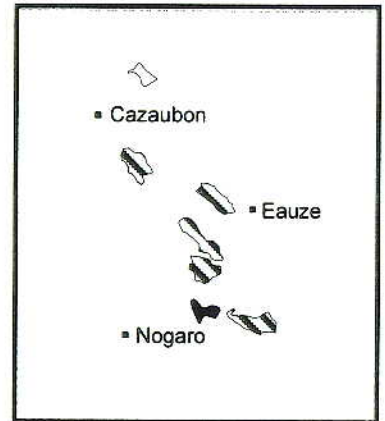


LAMPROIE DE PLANER

(*Lampreta planeri*)



Présence :
- potentielle ou marginale 
- constatée 



description

C'est un cyclostome (poisson primitif) de la forme d'une petite anguille. Elle atteint près de 14 cm de long et fréquente des cours d'eau peu perturbés par les aménagements où elle passe inaperçue.

Statut

- Annexe II de la Directive Habitats
- Annexe III de la Convention de Berne
- Pas de mesure spécifique de protection nationale

Habitats et moeurs

La Lamproie de Planer habite les **ruisseaux ou le secteur supérieur des rivières**.

La larve ou ammocète vit 3 à 6 ans enfouie dans la **vase et les sédiments**, se nourrissant en filtrant des algues bleues et diatomées.

Devenue adulte, elle peut migrer de quelques centaines de mètres vers l'amont pour se reproduire. Les adultes fraient en avril-mai, sur un substrat de **gravier et de sable** où ils construisent un nid de forme ovale. Ils meurent après la reproduction.

Pratiques actuelles

Il n'existe pas d'exploitation de cette espèce. Certaines interférences pourraient exister avec les adultes en cas de lâchers de truites "portions".

Menaces

L'espèce semble ici en **situation précaire**. Les constructions de retenues d'eau ou d'autres ouvrages, sans dispositif de franchissement, la pollution et l'accumulation de pesticides dans les sédiments, les recalibrages de petits ruisseaux et l'ensablement des frayères, dégradent ses conditions de vie.

Etat de conservation

Elle a été observée en 2001 (CSP) lors d'une pêche électrique **sur la Douze**, à côté de l'étang du Moura. Elle est potentiellement présente sur la zone des prairies de la Douze, sur les ruisseaux non barrés par des digues et en aval des étangs, soit en tout 8,9 km. Vu l'état local des cours d'eau **on peut estimer que sa présence est menacée**.

Préconisations de gestion

Suivi de l'espèce et développement d'une meilleure connaissance, notamment des **frayères** en vue de leur conservation. **Lutte contre la pollution** ; pas de recalibrages ou de fossés rectifiant les têtes de versants ; **maintien des prairies bocagères** en bord de rivières.